

NOMENCLATURE : 09-01

VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 2 MARS 2022

-----  
PERSONNEL - TABLEAU DES EFFECTIFS -  
MODIFICATIONS  
-----

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Par délibération en date du 26 mai 2021, le Conseil Municipal a approuvé la refonte du tableau des effectifs du personnel relatif aux différentes filières tenant compte des dispositions de la loi de transformation de la Fonction Publique n° 2019-828 du 6 août 2019 parue au Journal Officiel le 7 août 2019, en matière de recrutement des fonctionnaires, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ces dispositions étant détaillées dans votre délibération du 16 juin 2020. Le tableau a ensuite été modifié ponctuellement par délibération du 23 juin 2021 dans la filière sanitaire et sociale.

La gestion du personnel telle que reprise dans les délibérations sus-indiquées entraîne la modification ci-après du tableau des effectifs pour répondre aux besoins de la collectivité qu'il vous est proposé de prendre en considération, étant entendu que les changements apportés ne suppriment pas de poste d'agents en fonction mais crée suite au départ de la collectivité du titulaire du poste ou de la vacance de l'emploi de :

⇒ **Chargé de Développement et Valorisation des Opérations Commerciales** (grade Attaché Territorial) qui pourra également être pourvu par un agent contractuel tel que prévu par l'article 3-3, 2° de la loi du 26 janvier 1984 compte tenu de la nature des fonctions (très spécialisées ...).

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint des Services en charge de la Vie de la Cité – Accès aux Services Publics et Ressources Internes, le (la) Chargé (e) de Mission **Marketing commercial (manager de centre-ville)** - Responsable a en charge les dossiers commerciaux relevant de la stratégie commerciale de la ville de Lens. Détenant une réelle expertise en matière d'urbanisme commercial, il (elle) contribue à la mise en œuvre des politiques de développement commercial du centre-ville et dans les quartiers.

Il (elle) produit des expertises de premier niveau (état des lieux de l'activité commerciale, étude de potentiel, programmation commerciale...) et dialogue avec les AMO intervenant en conseil de la collectivité et de l'agglomération sur les sujets relatifs à la fonction commerciale de proximité.

Fin analyste de la fonction commerce, il (elle) propose un accompagnement stratégique adapté aux projets : de l'analyse des opportunités à la structuration d'un plan de développement commercial pertinent.

Les missions sont les suivantes :

- Suivi des dossiers commerciaux relevant de la stratégie commerciale dans une logique d'accompagnement et d'expertise technique mais aussi d'une intégration optimale de la fonction Commerce au sein des opérations d'aménagement,

.../...

- Intégration de la fonction attractivité marchande de la ville dans une politique urbaine (urbanisme réglementaire, aménagement de l'espace urbain, mobilité, ...),
- Accueil et information des porteurs de projet commerciaux en recherche de sites d'implantation en partenariat avec les acteurs locaux de l'immobilier ;
- Promotion du potentiel commercial de la ville et la prospection d'enseignes commerciales ;
- Pilotage et participation aux salons professionnels et aux manifestations à caractère économique ;
- Veille territoriale sur les nouveaux savoir-faire et projets innovants ;
- Sensibilisation des commerçants aux innovations dans le domaine commercial, animation de plateforme e-commerces « mes commerçants lensois »,
- Fédérer les professionnels du centre-ville sous toute les formes (associations de commerçants, club d'entreprises, réseaux sociaux, ateliers collaboratifs, visites extérieures, organisation d'évènements...);
- Travailler au maintien et au déploiement des marchés hebdomadaires ;
- Faire un état des lieux des projets en cours (installation, modification, radiation) et tenir à jour un tableau de bord ou cartographie de l'activité dans le centre-ville ;
- Définir un programme annuel d'animations, en concertation avec les professionnels du centre-ville ; coordonner l'organisation et la logistique des animations ; évaluer les actions réalisées ;
- Participer aux études de redynamisation des centres-villes et être l'interlocuteur des professionnels du centre-ville sur des thématiques telles que la charte des enseignes et des devantures, le stationnement, les heures d'ouverture, l'embellissement, la circulation... ;
- Rechercher des subventions visant à soutenir les actions en faveur de la reconquête économique du centre-ville ;
- Participer à la communication des associations des professionnels ; promouvoir l'activité économique du centre-ville auprès des habitants et à l'extérieur ;
- Donner un avis sur les préemptions des fonds de commerce et suivre la dynamique du marché immobilier d'entreprises en centre-ville ;
- Travailler en transversalité avec les services de la Ville (organisation de réunion, information...) et de l'agglomération.

#### **En étroite collaboration avec les services de la CALL :**

- Mise en œuvre et suivi d'études relatives au développement commercial de la ville ;
- Instruction des dossiers de CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) ;
- Contribution et déclinaison à l'échelle locale de la stratégie de marketing territorial de la CALL, en cohérence avec le projet de territoire ;
- Développement des partenariats et mécénats avec les entreprises locales.

Les compétences attendues sur le poste et les qualités requises sont les suivantes :

- Aptitudes à la gestion et à la conduite de projets complexes et partenariaux
- Connaissance des techniques de marketing territorial et opérationnel ainsi que de promotion territoriale
- Maîtrise des techniques d'aménagement économique, stratégique et opérationnel
- Maîtrise des processus administratifs et financiers (finances et commandes publiques)
- Capacité à fédérer et convaincre
- Aisance dans l'animation et la tenue de réunions
- Autonomie et sens de l'initiative
- Maîtrise des techniques de management
- Capacités à assurer l'interface entre les partenaires et à dégager des orientations cohérentes avec le projet et les enjeux identifiés
- Capacités à rendre compte à la hiérarchie
- Capacités à prendre des initiatives, à être force de proposition et aide à la décision
- Respect des obligations de réserve, de discrétion et de confidentialité
- Réactivité,
- Rigueur, Méthode
- Disponibilité
- Capacités à travailler en équipe et en transversalité
- Qualités relationnelles, sens de la communication et de l'écoute

Le titulaire du poste devra détenir un diplôme de niveau BAC + 3 dans le domaine de compétences et sera rémunéré -notamment s'il est procédé au recrutement d'un agent contractuel- sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Attaché Territorial, Indice brut 444 (majoré 390), avec possibilité d'octroi du régime indemnitaire relatif au grade d'attaché territorial savoir, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat - délibérations du Conseil Municipal des 14 décembre 2016 et 13 décembre 2017) selon les modalités qui seront définies par arrêté de Monsieur le Maire.

⇒ **Responsable de la Direction de la Réussite Educative** (cadre d'emplois des Attachés Territoriaux) qui pourra également être pourvu par un agent contractuel tel que prévu par l'article 3-3, 2° de la loi du 26 janvier 1984 compte tenu de la nature des fonctions (très spécialisées ...).

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint des Services en charge du pôle vie locale - réussite et solidarité - projet social, le (la) responsable de la direction de la réussite éducative participe à la définition et assure la mise en œuvre des orientations stratégiques globales en matière de réussite éducative ainsi que de promotion et de communication de la politique éducative territoriale.

En lien avec l'ensemble des acteurs concernés, il (elle) assure le pilotage global des projets relevant du champ de la réussite éducative et de la petite enfance. Il (elle) assure la coordination des différents dispositifs, points d'appui de la réussite éducative (cité éducative, Programme de Réussite Educative, Contrat Local d'Accompagnement de Scolarité, dispositifs petite enfance...). Il (elle) encadre les services et les équipements de la direction et veille au développement des compétences des agents placés sous sa responsabilité en les accompagnant dans un processus de formation et d'optimisation des moyens et des ressources. Il (elle) veille à l'optimisation des procédures relevant des compétences de la direction.

Les missions sont les suivantes :

### **Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de Réussite Educative et de petite enfance**

- Traduction des orientations politiques en plans d'actions, projets et programmes dans les domaines de l'action éducative en temps scolaire et périscolaire, de la restauration scolaire, de la petite enfance
- Veille permanente à la mise en œuvre des axes stratégiques en matière de réussite éducative et de petite enfance
- Consolidation et mise à jour du diagnostic ayant permis la définition des axes stratégiques en matière de politique éducative en cohérence avec les besoins de la population
- Evaluation des politiques éducatives menées par la collectivité
- Contribution à la définition et à la mise en œuvre d'un Projet Educatif De Territoire
- Elaboration et suivi des budgets et demandes de financements
- Participation à la définition et la mise en œuvre d'une démarche qualité au sein de la direction dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, particulièrement en termes de sécurité sanitaire
- Déclinaison de la politique de développement durable de la collectivité en matière de restauration collective
- Analyse de la politique tarifaire des activités dans le domaine de la réussite éducative pour propositions adaptées à l'offre de service

### **Pilotage opérationnel de projets dans le domaine de la Réussite Educative et de la petite enfance**

- Pilotage et/ou participation à des dispositifs contractuels en cours
- Conception, pilotage et évaluation des projets et programmes pédagogiques ou éducatifs dans une logique de transversalité
- Développement et coordination des projets éducatifs inter et intra services et partenariaux (équipements, gestion...)
- Veille concernant les évolutions en cours en matière de politique éducative
- Conduite et contrôle des procédures administratives et suivi juridique
- Gestion de la commande publique pour les domaines concernés en lien avec la direction de la commande publique, des marchés publics et des affaires juridiques
- Pilotage et optimisation des ressources humaines de la direction en lien avec la DRRH
- Conception et veille à la bonne information transmise aux usagers
- Identification des financements mobilisables en lien avec la Réussite Educative
- Développement d'une politique d'achat répondant aux objectifs de développement durable

### **Etablissement et mise en œuvre de partenariats**

- En lien direct avec les orientations politiques, identification et mobilisation des partenaires
- Développement d'un travail de coopération avec les acteurs institutionnels en interne avec les différents services municipaux et en externe avec les représentants de la communauté éducative

## Animation et coordination des équipes

- Encadrement et animation des services, des structures et des équipes rattachés à la direction hiérarchiquement (ou fonctionnellement) et articulation avec les services supports de la collectivité et les autres directions de la vie locale - réussite et solidarité - projet social (sports et jeunesse, centres socioculturels, culture, politique de la ville...)
- Organisation des plannings et des responsabilités des agents
- Participation au développement d'une culture transversale et partagée entre les différent(e)s directions, services et structures

## Organisation et gestion des équipements

- Identification des besoins, évaluation et participation aux projets de rénovation ou de maintenance d'établissements scolaires et d'accueil du jeune enfant et contribution au Programme Pluriannuel d'Investissement.
- Veille à la sécurisation des équipements et veille au respect des normes et des réglementations applicables en matière d'accueil des enfants et des jeunes
- Optimisation de l'organisation et à la capacité d'accueil des structures pour répondre aux objectifs fixés par la collectivité et par les partenaires
- Supervision du bon fonctionnement des établissements et des accueils éducatifs dans le respect de la politique éducative de la collectivité

Les compétences attendues sur le poste et les qualités requises sont les suivantes :

Expérience similaire en matière de responsabilité dans le champ éducatif :

- Expérience indispensable en matière de pilotage d'une direction de la réussite éducative et connaissance des principaux acteurs du champ éducatif
- Connaissance de l'environnement territorial
- Capacités managériales avérées et aptitudes à travailler en transversalité et en mode projet
- Bonne connaissance des partenaires institutionnels
- Connaissance des publics, des enjeux, réglementations et évolutions des politiques publiques dans le domaine de l'Education
- Maîtrise de la conduite de réunions
- Connaissance des principales règles relatives à la commande publique et aux finances publiques
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacités à entretenir une bonne cohésion d'équipe et à résoudre les problèmes et conflits
- Maîtrise des techniques de négociation et de communication
- Capacités à rendre compte à la hiérarchie des informations et de l'activité

Le titulaire du poste devra détenir au minimum un diplôme de niveau Bac + 3 dans le domaine de compétences et sera rémunéré -notamment s'il est procédé au recrutement d'un agent contractuel- sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Attaché Territorial, Indice Brut 444 (majoré 390), avec possibilité d'octroi du régime indemnitaire relatif au grade d'Attaché Territorial ou Attaché Principal Territorial ... savoir, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat - délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2016 et délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2017) selon les modalités qui seront définies par arrêté de Monsieur le Maire.

.../...

⇒ **Educateur de Jeunes Enfants** (grade Educateur Territorial de Jeunes Enfants) qui pourra également être pourvu par un agent contractuel tel que prévu par l'article 3-3, 2° de la loi du 26 janvier 1984 compte tenu de la nature des fonctions (très spécialisées ...).

Sous l'autorité de la Responsable du Multi Accueil Suzanne Lacore et en lien étroit avec la Responsable de la Petite Enfance, l'Educateur de jeunes enfants participe à la mise en œuvre du projet d'Etablissement, assure l'animation et l'accueil des jeunes enfants.

Les missions sont les suivantes :

- Participation à l'élaboration du projet d'établissement en collaborant efficacement au travail d'équipe dans le cadre du projet de la structure
- Conduite de projets pédagogiques en lien avec le projet éducatif
- Evaluation du déroulement et des effets des activités menées dans le cadre du projet éducatif
- Veille au respect des conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille
- Animation de réunions d'échanges et d'information
- Identification et recherche d'informations ciblées sur l'éducation des jeunes enfants et les activités menées
- Organisation et animation d'ateliers éducatifs
- Développement et animation des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil
- Préparation des commandes de matériel
- Gestion de la maintenance des matériels éducatifs
- Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants
- Analyse des besoins (affectifs, physiologiques, matériels) des enfants
- Etablissement de relations éducatives avec les enfants, soutien à la parentalité
- Accompagnement et formation des stagiaires
- Rédaction d'écrits professionnels, de comptes-rendus d'activités...
- Organisation de plannings d'activité
- Assure la continuité de la Direction en l'absence de la Directrice et/ou de l'Adjoint

Les compétences attendues sur le poste et les qualités requises sont les suivantes :

- Notions de prévention / promotion de la santé et des techniques d'éducation pour la santé
- Capacités à détecter des signes de maltraitance et à appliquer les procédures à suivre
- Maîtrise des principes et modes d'animation
- Notions de psychologie individuelle et collective
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication
- Connaissance des matériels éducatifs afin d'émettre un avis sur le choix de ceux-ci
- Sens de l'écoute, de la diplomatie et du dialogue
- Capacités à prendre des initiatives et à être force de proposition
- Capacités à travailler en équipe et en transversalité
- Excellent sens de l'observation
- Sens de l'organisation et rigueur
- Disponibilité
- Sens aigu du service public (accueil des enfants et des familles)
- Respect des obligations de confidentialité et de réserve

Le titulaire du poste devra détenir au minimum un diplôme de niveau BAC + 3 dans le domaine de compétences et sera rémunéré -notamment s'il est procédé au recrutement d'un agent contractuel- sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Éducateur Territorial de Jeunes Enfants, Indice Brut 444 (majoré 390), avec possibilité d'octroi du régime indemnitaire relatif au grade d'Éducateur Territorial de Jeunes Enfants savoir, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat - délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2016 et délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2020) selon les modalités qui seront définies par arrêté de Monsieur le Maire.

-----O-----

Ainsi que le prévoit le statut du personnel de la Fonction Publique Territoriale, il vous est proposé :

⇒ de créer comme détaillé dans la présente délibération à temps complet au tableau des effectifs les emplois permanents ci-après :

- un poste de Chargé de Développement et Valorisation des Opérations Commerciales,
- un poste de Responsable de la Direction de la Réussite Educative
- un poste d'Éducateur de Jeunes Enfants.

Ces emplois seront occupés par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par un agent contractuel en application de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. En effet, ces agents contractuels seraient recrutés à durée déterminée pour une durée de 3 ans compte tenu de la nature des fonctions (très spécialisées, ...).

⇒ d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer -en cas de recrutement d'un contractuel- le contrat correspondant d'une durée de trois ans.

Le montant de la dépense en résultant est affecté aux différentes imputations du budget de la Ville réservé au paiement des traitements et charges du personnel de l'exercice - chapitre 012.

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

⇒ **Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le Conseil Municipal en eut délibéré**

Pour ..... 32

Contre ..... 0

Abstention ..... 5 (Mmes LEROY et LAUWERS, MM PACH et CLAVET, Mme VINCENT)

RECU LE

4 MARS 2022

SOUS-PREFECTURE DE LENS